DLP-6-7-82008645

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 -
SIRET : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 20 - MERCREDI 30 JUIN 1982

A nos abonnés

Un changement de matériel d'adressage de nos bulletins a entraîné quelques omissions dans les routages au cours des dernières semaines. Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous en excuser.

VITICULTURE

MILDIOU

La situation sanitaire du vignoble reste excellente, aucun foyer n'ayant été découvert à l'exception de quelques taches isolées. D'autre part, dans la plupart des vignobles, un rognage est en cours et supprimera les jeunes pousses sensibles à la maladie. En conséquence, il n'y a pas lieu d'effectuer une nouvelle intervention.

BLACK-ROT

Les examens de laboratoire montrent que des contaminations primaires sont toujours possibles, des projections d'ascospores étant observées à partir de grains contaminés. La protection sera maintenue à proximité des vignes incultes et dans celles où des attaques sur feuilles et parfois sur grappes sont notées.

OIDIUM

La maladie est observée dans certains cépages sensibles où la lutte a été négligée et il convient de maintenir la protection, principalement au niveau de la grappe.

POURRITURE GRISE

Le stade "fermeture de la grappe" va être progressivement atteint dans la plupart des vignobles. Les viticulteurs qui suivent la méthode standard effectueront le second traitement dans les prochains jours.

Dans l'ensemble la pression du champignon est assez faible et l'on pourra se limiter à une intervention à l'aide de dichlofluanide (Euparène) ou de folpel (nombreuses spécialités). Pour les viticulteurs devant traiter la deuxième génération de vers de la grappe, cette application contre le botrytis pourra être avancée ou reculée pour leur permettre d'effectuer un traitement jumelé en localisation sur les grappes, la situation vers de la grappe étant déterminante (voir ci-après).

P 476

.../...

EUDEMIS - COCHYLIS

Le deuxième vol qui a débuté depuis le 20 juin dans les situations les mieux exposées devient actuellement important en Dordogne, Gironde et Pyrénées Atlantiques (environ de Pau).

Le dépôt de pontes se poursuit et les premières éclosions sont en cours.

En conséquence, dans les foyers traditionnels et plus particulièrement dans les parcelles où des attaques ont été observées en première génération effectuer un traitement à la fin de la semaine.

Nous rappelons que pour cette application il est indispensable de bien localiser le produit sur les grappes et de chaque côté du rang afin de limiter les blessures qui pourront favoriser le développement ultérieur de la pourriture grise.

Dans les situations plus tardives de la Gironde et des Pyrénées Atlantiques (Nord Blayais, Nord Médoc, Vic Bilh) ainsi que dans les Landes et le Lot et Garonne où les populations restent faibles, attendre un prochain bulletin pour intervenir.

CICADELLES

Pour juger de l'opportunité d'une intervention, se reporter au bulletin n° 17. Les infestations observées sont généralement faibles et dans les parcelles où le traitement contre les vers de la grappe sera réalisé, il permettra de contrôler ce ravageur, la plupart des produits anti-tordeuses étant efficaces contre les cicadelles.

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont terminées et il n'y a plus de risques de contaminations primaires. La lutte sera donc poursuivie uniquement dans les vergers présentant des taches de tavelure.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol se terminant, le traitement conseillé dans notre précédent bulletin a assuré une protection suffisante et ne sera pas renouvelé.

NOTE A L'ATTENTION DES EXPORTATEURS DE POMMES

Certains pays européens tel que l'Irlande viennent de prendre de nouvelles dispositions règlementaires relatives aux normes de résidus tolérables dans les fruits frais.

Pour l'azinphos éthyl (Gusathion 400, Carfène liquide, Azinugec E, Sépizin L, et Techn'inphos E) la teneur maximale admissible serait de 0,05 ppm.

Pour cette campagne, les exportateurs de fruits frais qui utilisent ces spécialités sont invités à suspendre leur emploi sur les fruits destinés à ce pays afin d'éviter tout litige à l'arrivée.

PHYLLOXERA DU POIRIER

Nous rappelons que dans les vergers de poiriers à variétés tardives contaminés par le phylloxéra durant les années précédentes, un traitement est prévu dans les premiers jours de juillet.

.../...

Seules sont préconisées les matières actives suivantes : diazinon et dichlorvos, dont il existe plusieurs spécialités commerciales. Se conformer au mode d'utilisation indiqué dans le bulletin technique n° 19 du 15 juin 1982.

MINEUSE CERCLEE

Le second vol vient de commencer et dans les vergers dont la production doit être exportée vers le Canada, il n'y a pas lieu d'envisager une intervention avant la semaine prochaine.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Depuis la mi-juin, les captures aux pièges sexuels se sont intensifiées. La protection des pousses (pépinières, jeunes vergers en formation) et des pêches doit être poursuivie et étendue aux variétés à récolter avant le 10 août.

Nous rappelons que les délais d'emploi avant récolte des principales matières actives utilisables sont les suivants :

- 15 jours : azinphos éthyl et méthyl (nombreuses spécialités), fénitrothion (nombreuses spécialités), méthidathion (Ultracide), phosalone (Azofène, Zolone)
- 7 jours : méthomyl (Lannate), mévinphos (nombreuses spécialités)
- 5 jours : dichlorvos (nombreuses spécialités)
- sans délai (tolérance 0,1 ppm à la récolte) : deltaméthrine (Decis)

CARPOCAPSE DES PRUNES

Une recrudescence des captures est notée dans quelques vergers depuis le 20 juin et il est nécessaire d'effectuer un nouveau traitement.

BACTERIOSE DU NOYER

Effectuer une nouvelle application à base de cuivre.

CARPOCAPSE DES NOIX

Renouveler le traitement insecticide conseillé dans le bulletin n° 17 du 7 juin 1982.

GRANDES CULTURES

LUZERNE PORTE-GRAINES

Cécidomyies des fleurs

Effectuer une seconde intervention insecticide.

En période de floraison, les seules matières actives autorisées sont l'endosulfan et la phosalone dont les spécialités commerciales portent la mention "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES".

Cependant leur trop faible efficacité peut leur faire préférer Sumicidin ou Decis. Dans ce cas, ces insecticides ne portant pas la mention "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES" ne seront utilisés que sous la seule responsabilité des agriculteurs.

Dans tous les cas, appliquer le traitement le soir de préférence afin de ménager les insectes pollinisateurs.

.../...

P477

CEREALES D'HIVER

Une campagne s'achève...

Au cours de la campagne, il est possible de mettre en oeuvre un certain nombre de facteurs de production (date de semis, densité, fertilisation, etc.) permettant d'essayer d'atteindre un bon rendement. La protection phytosanitaire permet alors de maintenir ce potentiel de rendement à un niveau acceptable du point de vue économique (rentabilité des traitements).

En 1982, dans notre région, il n'aura pas été nécessaire de réaliser plus de deux traitements fongicides : dans un premier cas un polyvalent qui se sera situé entre le stade 2 noeuds et le gonflement, puis un "anti-rouille" qui se sera situé de l'amorce de l'épiaison à la pleine floraison. Dans un autre cas, un anti-rouille ayant été pulvérisé de bonne heure (entre début gonflement et début épiaison), on aura parfois réalisé un traitement polyvalent peu coûteux sur épis en début de floraison en vue de prévenir la fusariose.

Grâce à la sècheresse d'avril-mai (6 à 7 semaines) il aura même été possible de se contenter d'une seule intervention, d'autant que cette sècheresse en affectant les rendements rendait les traitements moins rentables, sauf sur foyers de rouille jaune, bien sûr.

Malheureusement, il est probable que les populations de pucerons (R. padi) qui se sont maintenues sur les cultures tout l'hiver sont responsables de dégâts manifestés sur les blés, dûs - ce qu'il faudra vérifier - à la multiplication tardive du virus de la jaunisse nanisante (février, redressement à début montaison des blés précoces).

... Préservons la récolte

A l'heure de la moisson il faut rappeler qu'on ne peut que préserver la récolte et éviter que sa qualité ne baisse. D'abord par des mesures préventives visant à éviter de récolter et entreposer du grain humide et des brisures, mais aussi à préparer des locaux de stockage sains et à utiliser des matériels de récolte et de manutention propres.

Ensuite par une désinsectisation éventuelle des locaux dans lesquels ont séjourné du grain, des brisures, des issues. Ainsi les parois peuvent-elles être traitées à l'aide de produits à base de bromophos (non autorisé sur grains), de malathion, de pyrimiphos méthyl ou d'iodofenphos (non autorisé sur grains).

Cette désinsectisation n'aura d'intérêt que si les locaux ont effectivement été nettoyés.

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur - Gérant : M. LARGE